

LA DIMENSION SOCIALE DE LA VIE ET DU MINISTÈRE DE SAINT JEAN-MARIE VIANNEY

Article publié en mars 2006 dans les Annales d'Ars (n° 301) par le Père Philippe Caratgé, Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney. [disponible aussi dans les Actes du Colloque d'Ars 2005 : Le Prêtre et la Société (voir [Librairie](#))].

Introduction

Le titre exact tout d'abord de cet exposé doit être précisé ; de quoi voulons-nous parler ? De l'impact social qu'a eu le ministère du Curé d'Ars ? Ou bien des œuvres sociales qu'a réalisées le St Curé ? Ou bien encore du rapport du prêtre Jean-Marie Vianney avec la Société civile ? Aucun de ces trois points ne peut être écarté ; il nous faudra d'ailleurs les ordonner de façon juste, et ce seront nos trois parties, pour montrer en quoi la vie du Curé d'Ars a été exceptionnellement riche en efficacité humaine et en fécondité spirituelle.

Ensuite, il n'est pas inutile de se rappeler dans quelle perspective se situait Jean-Marie Vianney ; le cœur de son ministère, l'objet essentiel de ses préoccupations est "le salut des âmes", c'est-à-dire de ce qui est en jeu dans la vie de tout homme avec Dieu, et particulièrement de sa vie éternelle. Est-ce à dire qu'il ne s'intéressait exclusivement qu'à la vie surnaturelle de ceux qui lui "étaient confiés" ? Bien sûr que non ; la fondation de l'orphelinat de la Providence est un fait majeur dont nous aurons l'occasion de parler. Cependant les choses sont en ordre dans la pensée du "patron des curés de l'univers" : le prêtre, et surtout le curé, a en charge la vie et la croissance spirituelle la plus profonde de l'homme avec son Créateur et Sauveur ; et, de cela, le curé devra un jour en rendre compte devant Dieu.

I - JEAN-MARIE VIANNEY CONFRONTE A LA VIE POLITIQUE OU L'APPRENTISSAGE D'UNE VRAIE LIBERTÉ

Trois événements essentiels marquent le rapport délicat du citoyen, du séminariste et du prêtre avec la société civile et ses gouvernements respectifs. Ces trois événements soulignent à la fois **la vigilance** de Jean-Marie Vianney mais aussi **son intelligence** qui s'illustre soit par des actes de rupture soit dans la collaboration avec par exemple les maires qui se sont succédé à la tête de la commune d'Ars.

1- La famille Vianney confrontée "aux prêtres jureurs"

La période révolutionnaire a eu une conséquence majeure dans la vie du jeune Jean-Marie ; au moment des troubles qui envahissaient la région lyonnaise en 1793, Jean-Marie avait 7 ans. C'est durant la "seconde Terreur" que Jean-Marie fit sa première communion : elle eut lieu de façon cachée dans une chambre à coucher et on avait eu soin de conduire devant la fenêtre une énorme charrette de foin, afin d'écarter tout soupçon¹. L'enfant a alors treize ans. À partir de ce moment, il semble que les Vianney ne purent que très rarement aller à la messe.

Nous sommes donc en ces années dans une **situation de rupture** avec le pouvoir révolutionnaire : il faut se cacher pour vivre son culte ou du moins tenter de le vivre ; les prêtres assermentés n'ont plus la confiance des Vianney. Ainsi, il faut bien reconnaître que dans la pensée du jeune Vianney une réflexion ne peut que se dégager : celle de **la liberté de conscience** que doit garder le chrétien par rapport au pouvoir en place. Cela marquera durablement le séminariste qui doit juger de l'opportunité ou non de suivre l'Empereur.

¹ Témoignage de l'abbé Raymond, *Vie de Monsieur Vianney*, cité par Mgr Fourrey, *le Curé d'Ars authentique*, Arthème Fayard, 1964, p.30

2- L'épisode de la "fuite" de Jean-Marie aux Noës

Désertion ou pas ? La question n'est pas nouvelle et a fait l'objet d'une attention soutenue lors du procès de béatification. Rappelons simplement le contexte de la situation où se trouve le jeune séminariste : Napoléon réclame des soldats en 1809 dans sa guerre contre l'Allemagne et l'Autriche : Jean-Marie Vianney est convoqué le 28 octobre 1809. Malade, Jean-Marie part, est hospitalisé à Roanne, et, au lieu de rejoindre son régiment, il se réfugie chez la Veuve Fayot aux Noës durant 14 mois². Comment a-t-il fait ce choix ?

La seule question qui préoccupe Jean-Marie est celle de la **volonté du Seigneur**. Or, plusieurs éléments convergent vers la solution de la "désertion" ; Napoléon est à ce moment-là excommunié par le Pape Pie VII³ ; de plus, les séminaristes sont exemptés ; malheureusement le nom de Jean-Marie Vianney a été oublié d'être noté sur les registres⁴. Ces facteurs sont suffisants pour changer de direction...

Ce qui est sûr, affirme Monseigneur Fourrey, c'est qu'au fond de lui-même « *il ne regrettait pas ce qu'il avait fait. Il s'était laissé conduire par la Providence. Il s'était fié à la voix de sa conscience, éclairée probablement par M. Balley. Seule pouvait lui briser le cœur la pensée des calamités déclenchées sur les siens par son aventure. Du reste, jusqu'à ses derniers jours, jamais il ne devait condamner sa conduite de fugitif* »⁵.

En fait, on peut supposer qu'au départ, le jeune appelé n'est pas au courant de toutes les données politiques ; mais qu'ensuite, pendant son séjour à l'hôpital de Roanne, éclairé par des échanges avec les sœurs Augustines, **sa conscience s'éclaire** peu à peu et aboutit à sa résolution de ne point rejoindre les troupes de Napoléon⁶.

Là aussi, nous voyons que Jean-Marie Vianney a, de fait, gardé toute **sa liberté** et qu'il n'a pas eu, semble-t-il, le moindre remords quant à une désertion qu'il jugeait normale. Ce qui est merveilleux, c'est que presque cinquante ans plus tard, le Curé d'Ars demandera non sans humour si la légion d'honneur qui lui est alors accordée est un fait de reconnaissance pour sa désertion...⁷

3- La reconnaissance par la médaille de la Légion d'honneur

Nous sommes à ce moment-là avec Napoléon III dans une période particulièrement favorable entre l'Église et l'État. Le rayonnement du Curé d'Ars est alors suffisamment important pour qu'il soit reconnu par l'Empereur des Français ! En effet, le 11 août 1855, le ministre de l'instruction publique et des Cultes, Monsieur Fortoul, fit part à l'évêque de Belley de la nomination de Jean-Marie Vianney comme "chevalier de la Légion d'honneur"⁸. Ceci à la suite d'un rapport très favorable du sous-préfet de Trévoux au préfet de l'Ain, soulignant, et c'est à noter, la "célébrité européenne" acquise par le Curé d'Ars : « *C'est un second Vincent de Paul dont la charité fait des prodiges...* »⁹. Reconnaissance unanime des autorités civiles et religieuses qui dit quelque chose.

Allons plus loin. De cette **reconnaissance** que pouvons-nous dire ? Une chose peut être soulignée : l'étroite collaboration du Curé d'Ars avec les maires qui se sont succédé. Il est certain qu'un certain nombre de choses n'ont dû leur réalisation que grâce à une **concertation réussie** avec les maires. La disparition des cabarets et l'unité peu à peu acquise du village n'ont pu voir le jour que grâce à une collaboration intelligente du Curé d'Ars avec tous et avec le Conseil municipal en particulier. Cette collaboration s'est illustrée par exemple dès 1821 ; l'érection de l'église d'Ars en succursale et non plus en chapelle, situant officiellement Jean-Marie Vianney comme Curé, était en fait une réponse de l'État à la demande faite par le Conseil Municipal ; cette demande faite en accord avec les habitants¹⁰, expliquait combien ils bénéficiaient du bien infini que répandait le vertueux ecclésiastique qui leur avait été accordé et qu'ils avaient peur de perdre. Les maires successifs d'Ars, Antoine Mandy

² Cf. Mgr Fourrey, *ibid.*, p.53ss.

³ D'après Latreille, art. "Napoléon I^{er}" dans *Catholicisme IX*, « (Napoléon I^{er}) demande à ses troupes d'entrer dans Rome, qu'il déclarait réunie à l'Empire par décret du 17 Mai 1809. Riposte immédiate, quoique d'efficacité limitée, Pie VII fait placarder à Rome un décret d'excommunication contre "tous ceux" qui se rendent coupables de la violation sacrilège du Patrimoine de saint Pierre. Quoiqu'il ait pris soin d'éviter de nommer Napoléon, il est évident que ce geste risque de lui (Napoléon) aliéner sur place une population toute catholique et s'oppose aux prétentions de celui qui se dit "l'Empereur de Rome". Pie VII est alors arraché à son palais par la troupe... En France et en Italie, les apparences seront longtemps sauves... Dans le public, on ignore à peu près tout des événements dont la presse ne parle pas plus que les curés en chaire. Seuls certains catholiques de tradition royaliste, les Chevaliers de la Foi, s'emploient à faire circuler la bulle d'excommunication, à détacher du persécuteur du Pape le clergé et les fidèles... » p.1023.

⁴ Cf. Mgr Fourrey, *ibid.*, p.49 et note 44 p.51.

⁵ Mgr Fourrey, *ibid.*, p.71.

⁶ Mgr Fourrey, *ibid.*, p.52-53.

⁷ Cf. Abbé Monnin cité par Mgr Fourrey, *ibid.*, p.71.

⁸ Mgr Fourrey, *ibid.*, p.501 et sv.

⁹ Cf. Mgr Fourrey, *ibid.*, p.50.

¹⁰ Cf. B. Nodet, *Un homme social, monsieur Vianney, Curé d'Ars*, supplément aux Annales d'Ars n°75, 1968, p.19.

(1813-1832) qui a interdit les bals sur la place de l'église, Michel Sève (1832-1838) et le comte Prosper des Garets (1838-1879), tous ont soutenu l'action du Curé¹¹.

Et c'est ainsi que, dès le départ, le Curé d'Ars a été reconnu comme ayant une influence bienfaisante sur son village et même davantage puisque son rayonnement allait bien au-delà de la commune. Ce qui souligne justement l'impact social important de son ministère.

II - L'IMPACT SOCIAL DU MINISTÈRE DU CURÉ D'ARS

Le village d'Ars fut au fil des années **transformé**. Essentiellement par le changement de comportement des habitants d'Ars qui, nous le savons par le recensement civil de 1836¹², n'est constitué uniquement que de cultivateurs¹³. Deux aspects de cette transformation me semblent significatifs : le dimanche ressaisi comme jour du Seigneur et l'impact de Monsieur Vianney sur les familles. Bien sûr les exigences du Curé d'Ars formulées dans **sa prédication** et dans **ses rapports personnels** avec les gens ne pouvaient qu'avoir une influence forte, que ce soit à travers les sacrements ou les visites pastorales. Mais c'est le succès même de son ministère qui va entraîner le développement du pèlerinage avec des conséquences plus ou moins heureuses.

1- Le dimanche, jour du Seigneur et de repos

Monseigneur Fourrey résume en quelques mots une préoccupation majeure du Curé d'Ars : « *rendre au jour du Seigneur son caractère sacré fut, en tout temps, pour lui un objectif de premier plan* »¹⁴. Du coup, sur ce sujet, sa prédication fut vive, à tel point que plus personne n'osait travailler dans les champs les jours défendus. Pour arriver à un tel résultat, qui prit plusieurs années, il faudra toute la sainteté et la persuasion du saint Curé, même s'il faut accueillir les nuances du témoignage de Guillaume Villier : « *Quoique les offices fussent déjà passablement fréquentés, le dimanche et les fêtes, il amena ses paroissiens à les fréquenter encore davantage et à y assister tous. Il fit aussi cesser à peu près le travail du dimanche. Je dois faire remarquer néanmoins, pour dire l'exacte vérité, que les travaux les jours défendus n'étaient pas très communs avant l'arrivée de M. Vianney* »¹⁵. Quoiqu'il en soit, en 1829, après onze années de ministère, Monsieur Vianney reconnaîtra que l'on travaille rarement le dimanche¹⁶. C'est ainsi que se fit ce fameux retournement du respect humain dont parle Philippe Boutry.¹⁷

Il est important de noter que le Curé d'Ars, en ce respect du jour du Seigneur, voyait également une nécessité pour **l'équilibre familial** ; le Père Nodet note en effet : « *Si le curé "recommandait la prudence (donc le repos) particulièrement aux mères de famille et aux domestiques"*¹⁸, c'est qu'il voulait atteindre indirectement les hommes, qui ne voyaient pas le travail harassant qu'ils demandaient à leurs femmes et leurs domestiques. Les maris finirent ainsi par accepter, en raison de l'importance du jour du Seigneur, que leurs épouses ne se tuent plus à la tâche »¹⁹. Autrement dit, il est certain que c'est surtout par l'intermédiaire des femmes, des mères de famille, qu'il éduquait les hommes et les amenait à honorer eux-mêmes le jour du Seigneur.

On peut reconnaître également, de façon plus large, que la force du saint Curé fut d'avoir tenu compte de ce qui pouvait satisfaire une **religion très populaire**. Bien sûr il y avait la prédication dominicale qui était parfois sévère, quoique toujours mûe par un cœur brûlé d'amour ; mais Monsieur Vianney comprit que son peuple avait besoin de se réjouir et qu'il fallait en tenir compte ; le Curé d'Ars est un homme éminemment social ; le Père Nodet résume bien l'intuition du Curé d'Ars : « *Il donna donc autant de solennité qu'il put au dimanche. Il voulait que ce jour-là ait un air de fête. Mais il profita surtout de toutes les occasions pour permettre aux gens de se distraire. Les processions, souvent si monotones, devinrent sous son impulsion très vivantes. Quand cela était possible, on faisait venir la musique, et les jeunes gens faisaient partir des "boîtes" (des pétards) tout le long du chemin... En 1823, pour la fête patronale... Le curé entraîna toute sa paroisse à Fourvière, en chaland, le long de la Saône... Le pasteur profita encore de la reconstruction du clocher, démoli par la Révolution, de l'installation d'une horloge, de l'agrandissement du Chœur et de la façade de l'église, de l'inauguration*

¹¹ P. Boutry et M. Cinquin, *Deux pèlerinages au XIX^{ème} siècle, Ars et Paray-le-Monial*, Beauchesne, 1980, p.32.

¹² Les recensements connus datent de 1836, 1841, 1846, 1856....

¹³ Cf. Chanoine Boulard, *la pastorale du Curé d'Ars*, dans *Journées sacerdotales du centenaire*, éd. Fleurus, 1960, p.73.

¹⁴ Mgr Fourrey, *ibid.*, p.149.

¹⁵ Guillaume Villier, cité par B. Nodet, *ibid.*, p.24 du tiré à part.

¹⁶ Cf. Mgr Fourrey, *ibid.*, p.150.

¹⁷ P. Boutry, *ibid.*, p.36.

¹⁸ C. Lassagne citée par B.Nodet, *ibid.*, p.24.

¹⁹ B. Nodet, *ibid.*, p.24-25.

de l'autel majeur, de la restauration d'une croix à Montatray... À chaque réalisation, la paroisse se mettait en fête... »²⁰.

Il y a là quelque chose d'important : le Curé d'Ars savait faire vivre l'essentiel tout en ne négligeant pas tout ce qui favorisait l'union des cœurs. Au contraire, il favorisait tout ce qui pouvait contribuer à une plus grande unité ; il entraînait tout le monde dans un même élan.

Nous venons de voir la question du dimanche, jour par excellence du rassemblement de tous les habitants d'Ars... et des familles ; les appels à la conversion, les rapports personnels du Curé d'Ars avec celles-ci les transformèrent peu à peu.

2- Les répercussions d'une pastorale de la conversion sur les familles

La situation de la paroisse que trouva le saint Curé d'Ars à son arrivée n'était sans doute pas pire qu'ailleurs²¹ ; le curé précédent, monsieur Berger avait fait du bon travail. En 1806, il s'était empressé de faire confirmer les gens, 85 personnes à Trévoux par le Cardinal Fesch. Mais beaucoup de travail restait à faire. Et c'est sans aucun doute par le biais **de la formation des consciences** que le Curé d'Ars put agir grandement.

a- Une vraie pastorale familiale

Les mariages se faisaient tard ; entre 1810 et 1818, sur 18 mariages, 10 avaient plus de 28 ans²². Mais surtout la situation n'était pas toujours brillante : « *Les filles du brave père Chaffangeon, le maréchal-ferrant... avaient fait parler d'elles : Claudine s'était mariée avec un garçon dont le père était "sans domicile fixe" (un mendiant). Il avait été impossible de le retrouver pour le mariage. Catherine venait de mettre au monde, un mois avant un fils, né de père inconnu. Le nouveau curé lui-même devait bénir pour son premier mariage l'union de François Drémieux, jeune homme de 18 ans et d'une certaine Claudine de 14 ans. Trois mois après, il avait fait le baptême de leur enfant...* »²³. Tout cela ne changea pas en un tour de main, mais le lien que le saint Curé établissait avec toutes les familles n'allait pas sans répercussions.

Le Curé d'Ars inaugura très vite **les visites pastorales**, tel que le recommandait la circulaire écrite par les Vicaires généraux du diocèse de Lyon en date du 1^{er} Août 1817 et que je cite : « *Le bon pasteur connaît ses brebis et ses brebis le connaissent... Il faut donc qu'il visite sa paroisse ; en la parcourant, il réformera les abus naissants, découvrira les désordres cachés, réconciliera les ennemis, apaisera les querelles, fera cesser les injustices et réparera les torts ; sa présence répandra la joie dans les familles, resserrera l'union des époux, réveillera dans le père la tendresse et le zèle pour ses enfants, et dans ses enfants le respect et la soumission pour le père ; il règlera l'ordre spirituel dans chaque maison, la fréquentation des sacrements, la prière du soir avec la lecture de l'Évangile et de la Méditation en commun : il établira ainsi l'exercice de la vertu et le règne de Jésus-Christ* »²⁴. Programme saisissant qu'a vécu le Curé d'Ars et qui explique ce qui pouvait se passer à travers les multiples rencontres qu'il initiait.

Il se mit donc à visiter tous les foyers ; il commençait toujours par demander des nouvelles de la famille, mais « *il ne tardait pas de donner à la conversation un objet plus important* »²⁵. C'est ainsi qu'il connaissait ses brebis et pouvait les retrouver à l'église ; l'idée de développer les confréries, celle du Rosaire pour les femmes, celle du Saint-Sacrement pour les hommes permettait de prolonger son action ; la rencontre personnelle avec chacun dans le sacrement de confession finissait le travail commencé en profondeur. Et c'est bien ainsi qu'avec toutes ces familles visitées, connues, il put transformer peu à peu toute la paroisse.

Je crois qu'il y a là toute une cohérence, **une intelligence du cœur** qui porta du fruit en abondance, tout simplement parce que le sens pastoral et le respect des personnes liés à une connaissance des cœurs permirent au saint Curé de prendre les bonnes initiatives pour répondre aux besoins de son temps.

²⁰ B. Nodet, *ibid.*, p.14-15.

²¹ Chanoine Boulard, *ibid.*, p.77.

²² B. Nodet, *ibid.*, p.8.

²³ B. Nodet, *ibid.*, p.8.

²⁴ Cf. Mgr Fourrey, *ibid.*, p.119 avec note 32.

²⁵ Témoignage de Marianne Renard au Procès Apostolique, cité dans B. Nodet, *ibid.* . p.14.

Un point plus particulier peut être souligné par l'étude fouillée de 1959 du Chanoine Boulard quant aux nombres des **naissances sur Ars** ; il nous apporte des précisions intéressantes sur l'impact direct de la pastorale de Jean-Marie Vianney : les foyers fondés avant 1830 durant le temps pastoral du Curé d'Ars (c'est-à-dire avant que les pèlerins n'affluent) ont eu beaucoup d'enfants (21 familles sur 35 ont eu 8 enfants et plus, soit 60%) ; mais ensuite seuls 9% des foyers fondés après 1830 ont une famille d'au moins 8 enfants. Comment expliquer cela ? Par le développement croissant du pèlerinage qui amenait des gens de l'extérieur ; ceux-ci n'avaient pas été plongés pleinement dans la pastorale du Curé et leur comportement faisait baisser de façon importante la moyenne du nombre d'enfants. Mais ce n'est pas tout. Pour que les fruits puissent demeurer, il fallait aussi travailler sur l'environnement des fêtes.

b- La disparition des bals et cabarets ou l'évolution des mœurs

Il y avait les bals. Les fêtes étaient nombreuses ; une des plus importantes était celle de saint Sixte, le 6 août. Les danses furent terminées définitivement dès 1832²⁶.

Il y avait aussi quatre cabarets qui causaient du souci à tous, dont celui d'un certain Bachelard : « *Il causait bien du souci aux mères de famille et aux épouses : les paysans se rencontraient chez lui le dimanche et s'y enivraient facilement, car leur boisson de la semaine était ordinairement de l'eau. Il n'y avait qu'à sortir le soir pour constater que bien des hommes, en rentrant chez eux, vacillaient sur les chemins, butant sur les ornières. Deux familles, dont celle de Claude Chaffangeon, fils du maréchal-ferrant, demeurant derrière le cabaret, souffraient particulièrement des excès des pères et semblaient rapidement dans la misère* »²⁷.

Les quatre cabarets disparurent peu à peu. « *Il y en avait encore en 1829, puisque au questionnaire de visite, M. Vianney répond qu'ils ne fermaient pas pendant les offices. Le recensement de 1836 n'en révèle plus aucun* »²⁸. Cela ne pouvait qu'avoir des répercussions heureuses ; en effet, nous constatons qu'en 1836 il y avait 15 veuves pour 47 foyers ; ce qui était une proportion considérable qu'on ne retrouve pas par la suite, reconnaît le chanoine Boulard qui s'interroge sur les méfaits de l'alcool²⁹ en se basant sur le constat fait par un paroissien d'Ars : « *En supprimant les cabarets, M. le Curé avait supprimé la cause principale de la misère* »³⁰.

Au fond, comme le note Philippe Boutry, c'est le cadre de la sociabilité villageoise qui est l'enjeu d'une lutte ardente entre l'église et le cabaret.³¹ L'idée des confréries permet de donner une réponse intelligente pour que les hommes puissent se retrouver, non plus pour boire, mais pour se réjouir ensemble.

3- Le pèlerinage

La renommée du saint Curé entraîna l'afflux des pèlerins qu'il fallait accueillir ; cela n'allait pas sans conséquences pour la vie des gens. Quatre cabarets furent fermés comme nous l'avons dit, mais, sans doute ne le dit-on pas suffisamment, ce n'est pas moins de cinq "hôtels" qui durent s'ouvrir entre 1847 et 1858 pour accueillir tous ceux qui voulaient voir et entendre le Curé d'Ars ; ce qui est important de remarquer, c'est que le Curé d'Ars confia à **des gens du pays** le soin de développer ces centres d'accueil... et de transporter les pèlerins : ce fut François Pertinand, frère de l'instituteur que le Curé d'Ars fit revenir de Mâcon où il travaillait pour s'occuper du service des voitures de Trévoux à Ars...

Le Curé d'Ars avait l'art de demander des aides, des collaborations de toutes sortes, d'autant plus que le flux des pèlerins ne cessait d'augmenter.

Dans la foulée, toute une population **commerçante** vint grossir le nombre des habitants : ce n'est pas moins de **75 personnes** que nous pouvons dénombrer en 1850, qui vinrent se fixer à Ars pour le commerce : de 1836 à 1846, 11 marchands d'images, 8 logeurs, un pâtissier, deux boulangers, un boucher sont déjà arrivés alors qu'aucun de ces métiers n'existait en 1836. Michel Mandy, le maçon du pays arrivera à embaucher 8 maçons de l'extérieur sans compter ses 3 fils charpentiers pour construire tous ces nouveaux logements. Mais tout cela resta fragile et rares seront ceux qui tiendront plus de cinq ans³² !

De plus, les **disputes**, les jalousies, l'appât du gain n'étaient pas absents, comme on s'en doute. Au fond, le cri « Ars n'est plus Ars » du saint Curé n'avait plus le même sens en 1827 et 1856. Le

²⁶ P. Boutry, *ibid.*, p.45.

²⁷ B. Nodet, *ibid.*, p.9.

²⁸ Chanoine Boulard, *La pastorale du Curé d'Ars...*, éd. Fleurus, 1960, p.83.

²⁹ Chanoine Boulard, *ibid.*, p.75.

³⁰ Jean Pertinand cité par Mgr Trochu, *Le curé d'Ars*, éd. Vitte, 1926, p.172.

³¹ P. Boutry, *ibid.*, p.30.

³² Cf. Chanoine Boulard, *ibid.*, p.88 à 95.

changement social était considérable : « *le décompte pour 1856 montre que, dans le bourg, il y avait 31 ménages originaires d'Ars contre 41 ménages venus du dehors ...* »³³. Mais arrêtons-là notre descriptif du pèlerinage pour revenir sur les actes plus directement sociaux de notre saint Curé.

III - L'ORIENTATION SPECIFIQUE DES « ŒUVRES SOCIALES »

Il y a une phrase fameuse dans l'article du Chanoine Boulard écrit à l'occasion du centenaire de la mort du Curé d'Ars ; elle résume parfaitement le ministère de Jean-Marie Vianney : la question n'est pas de savoir ce que le Curé d'Ars a fait, mais plutôt ce qu'il n'a pas fait³⁴.

1- L'éducation et l'essor de la Providence

Il est certain qu'une des premières préoccupations du pasteur fut de s'occuper des enfants, particulièrement ceux dont les familles étaient dans la misère ; l'éducation était plus que sommaire pour le village ; seul un instituteur étranger venait l'hiver et la formation morale et spirituelle n'étaient pas brillante. « *La plupart des filles ne savaient ni lire, ni écrire pour la bonne raison qu'elles ne fréquentaient pas l'école...* »³⁵. De 1813 à 1823, 43 sur 53 femmes ne savent pas signer. Lui qui n'avait jamais pu aller à l'école allait créer une école de filles dès la fin de 1822, en achetant une petite mesure de trois pièces ; peu à peu l'école et le pensionnat ouvert aux filles de la région se muaient en un orphelinat où on accueillait les filles abandonnées ; Catherine Lassagne résume la situation : « *Il commença (ainsi) à prendre deux ou trois petites filles qu'on nourrissait. Peu à peu le nombre s'est augmenté au point que la maison était trop petite pour les contenir. Le nombre a dépassé soixante, qui étaient nourries, instruites, et entretenues sans autre ressource que la Providence* »³⁶.

Ce que le Curé d'Ars comprenait, c'est ce qu'il avait lui-même vécu dans sa famille : l'éducation de jeunes filles chrétiennes était déterminante pour la construction de foyers solides ; son désir fondamental était de permettre de construire des familles équilibrées et chrétiennes. Il voyait bien les ravages que pouvaient faire le manque d'instruction, l'oisiveté, etc. Bien sûr il y avait des risques ; mais la rapidité avec laquelle il entreprit cette œuvre d'éducation montre bien le souci premier du saint Curé : comment créer des conditions où les personnes peuvent répondre pleinement à leur vocation humaine et chrétienne ?

Il faudrait parler également des garçons ; ce fut plus délicat car le Curé d'Ars « *désirait mettre la mairie devant ses responsabilités* »³⁷. Ce fut laborieux puisque ce n'est qu'en 1840 que la situation se stabilise avec Jean Pertinand : « *Le vénérable Curé m'engagea à prendre moi-même la direction de l'école communale. Je la dirigeai pendant onze ans, jusqu'au moment où vinrent les frères* »³⁸.

2- L'accueil des "pauvres"

L'amour des pauvres ! Enraciné là aussi dans ce qui a été vécu dans la famille. Le grand-père qui avait accueilli St Benoît-Joseph Labre... Le père de Jean-Marie qui en sa maison accueillait jusqu'à dix malheureux de passage : « *La maison Vianney était connue dans tout le pays pour être très charitable. Les pauvres affluaient en grand nombre. Il y en avait tous les jours, et souvent plus de dix à la fois. On les logeait, on leur donnait la soupe...* » rapporte un témoin au procès³⁹. Et notre Jean-Marie portait du bois pour les plus nécessiteux ! Il n'est pas étonnant qu'une fois prêtre, il ait développé son charisme. Servir les plus pauvres... « *pour mes pauvres* », expression qui revient souvent dans les paroles rapportées du Curé d'Ars par des témoins.

³³ Ibid., p.95.

³⁴ Ibid., p.110.

³⁵ J.Pertinand, P.O., p.353, cité par B.Nodet, ibid., p.20.

³⁶ C. Lassagne, confidente, cité par B. Nodet, ibid., p.17.

³⁷ B. Nodet, ibid., p.21.

³⁸ J. Pertinand, P.O., p.353, cité par B. Nodet, p.22.

³⁹ Jean-Fleury Véricel, P.O., cité dans Mgr Fourrey, ibid., p.24.

Il aidait les paroissiens qui avaient des dettes, en payant le loyer de l'un ou l'autre⁴⁰. La comtesse des Garets rapporte ce propos : « *j'ai à soutenir 25 familles* »⁴¹. Il y avait bien sûr en plus les habitués, ceux qui frappaient à la porte...

Il est certain que sa charité fut notable et se propageait : « *Il apprit ainsi à ses paroissiens, par son exemple, note le Père Nodet, à donner aux plus pauvres et à secourir ceux qui en avaient besoin. Jean-Benoît Cinier, en face de l'église donna asile à un paralytique. Antoine Rousset, son voisin, employa un enfant naturel. Michel Mandy, le maçon de la rue du Trêve recueillit chez lui un enfant abandonné* »⁴².

3- Le financier missionnaire

Beaucoup d'argent est passé entre ses mains. Tout a été donné ; bien sûr pour son école, pour les constructions et l'aménagement de l'église⁴³, mais aussi et surtout pour les missions. Philippe Boutry note dans son livre que de 1849 à 1859, le Curé d'Ars a financé 97 missions pour un total de plus de 200 000 francs alors que la loterie nationale de 1862 ne rapportera que 120 000 francs⁴⁴.

Dans la lettre au Préfet en 1855 dont nous avons déjà parlé à propos de la demande de la Légion d'honneur, le sous-Préfet écrit ceci : « *Plusieurs fondations utiles sont dûes à son zèle. C'est ainsi qu'il a créé à Ars une Providence et une école gratuite dirigée par des Frères. Il a contribué également à plusieurs fondations de même nature dans les communes voisines. Il est une seconde Providence pour les prêtres et les églises pauvres. Au seul point de vue matériel, c'est donc un homme éminemment utile* »⁴⁵.

Conclusion

Il nous faut conclure. Le rayonnement du Curé d'Ars fut bien sûr considérable. Par l'éducation des enfants bien sûr ; mais il forma les consciences : il réconciliait l'homme avec lui-même et avec Dieu, il donnait l'exemple. Il s'appuya beaucoup sur les familles, en commençant par les épouses ; il savait que si le cœur des foyers était sain, il pouvait, avec la grâce de Dieu faire grandir tout le corps familial. Intelligent, délicat, il fut aimé de tous. Pourquoi ? Par sa charité pastorale qui faisait des merveilles.

Aujourd'hui encore, son rayonnement continue. Il nous rappelle qu'il n'y a pas de changement profond qui ne s'appuie avant tout sur la conversion du cœur.

« *On s'est plu, note le Chanoine Boulard, à opposer un Curé d'Ars n'ayant connu pour apostolat que la prière et la pénitence, les "moyens surnaturels" comme on dit, aux prêtres qui font des œuvres, c'est-à-dire qui emploient "des moyens humains". C'est une dérision et d'une théologie inquiétante. La vérité est que M. Vianney a été un extraordinaire homme d'action. Les suspensions de ses confrères et de l'évêché sont venues en grande partie de ses entreprises inaccoutumées : de son action hors de sa paroisse, de ses fondations en dehors du diocèse, de ses générosités qu'on jugeait imprudentes... C'est que le palmarès de ses activités apostoliques est impressionnant : soins persévérants de son église..., visite des paroissiens, écoles gratuites..., installation de deux communautés religieuses..., confréries, retraites et prédications extraordinaires... fondation de plus de cent missions dans le diocèse et au dehors...* »⁴⁶.

Quel souffle et quel rayonnement ! Que le Seigneur nous donne de recevoir son témoignage et d'en vivre intensément.

Père Philippe Caratgé, prêtre du diocèse de Toulouse, Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney. Ars sur Formans.

⁴⁰ Cf. B. Nodet, *un homme social...*, *ibid.*, p.16.

⁴¹ Cf. *Le Curé d'Ars, sa pensée, son cœur*, présenté par B. Nodet, p.219.

⁴² B. Nodet, *ibid.* p.17.

⁴³ Citons ce résumé : « *Le curé d'Ars lui-même engloutit tout son avoir dans la restauration du clocher et la construction des chapelles de la Vierge et de Saint Jean Baptiste. Le vicomte d'Ars de 1823 à 1830 offre à la paroisse un presbytère, 3 riches bannières, un dais, un tabernacle... sans compter l'édification du perron et l'élargissement de l'entrée de l'église* ». P. Boutry, *ibid.*, p.42. Avec la précision de Catherine Lassagne : « *Il ne faisait point de quête. Je ne sais s'il faisait des demandes particulières aux gens riches, mais je sais qu'on voyait bâtir et embellir l'église et personne n'était inquiet de la dépense* », *La confidente du Curé d'Ars*, p.79.

⁴⁴ P. Boutry, *ibid.* p.59-60.

⁴⁵ Cité en annexe dans le livre de P. Boutry, *ibid.*, p.156-157.

⁴⁶ Chanoine Boulard, *ibid.*, p.110.